

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du JEUDI 16 NOVEMBRE 2023
Du COMITE DEPARTEMENTAL des PYRENEES ATLANTIQUES
De KARATE et DISCIPLINES ASSOCIEES

Je soussigné(e) M. / Mme ⁽¹⁾

Président(e) du Club

N° affiliation

Licence FFKDA n°

Donne pouvoir à M. / Mme ⁽¹⁾

Membre du Club

Licence FFKDA n°

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du ⁽²⁾

.....

Signature du donneur de pouvoir

(1) Rayer la mention inutile

(2) Inscrire la date de l'Assemblée Générale concernée

Rappel : Seul le Président licencié d'une association affiliée FFKDA peut donner procuration à un licencié de son association.